

**Journée Diagnostic du Masterplan
Retranscription des interventions de la conférence du Panel 3 :
30 ans de lutte contre le sans-abrisme, et demain ?**

Panel 3 :

- Martin Wagener, Professeur UCL, Faculté de Politiques Economique et Sociale
- Andrea Rea, Professeur ULB, Groupe de Recherche sur les Migrations et l'Egalité
- Olivia Vanmechelen, Kenniscentrum
- François Bertrand, Directeur de Bruss'help

Martin Wagener, Professeur UCL, Faculté de Politiques Economique et Sociale : 30 années de réforme de l'action sociale

Fil rouge : retour sur l'étude d'Andrea Rea début des années 2000

Temps 1 : la fin de la loi sur le vagabondage :

- Pour comprendre l'étude d'Andrea Rea, il faut revenir dans les années 90 :
1993 : La loi Onkelinx « programme d'urgence pour une société plus solidaire »
Plus de personnes sans-abri à la rue dû à un changement de lois, notamment dans le secteur de la psychiatrie et de la migration.
- Théoriquement, la compétence est donnée au CPAS en termes d'accès aux droits sociaux et d'intervention par rapport aux personnes sans-abris. En pratique, un accès réel aux droits sociaux (ouverture et accessibilité) est difficile car il est lié à la notion de domiciliation.
- Création du SamuSocial par quatre CPAS comme outil qui doit fédérer l'action d'urgence des 19 CPAS
- Création tumultueuse sans concertation préalable avec le secteur associatif qui connaît, depuis 1993 le Comité de concertation comme instance de concertation entre les acteurs associatifs et politiques
- Réponse politique laïque par rapport à des associations vu comme religieuse. Or, cette réponse laïque ne tient pas la route car les associations du 19e siècle ne sont pas toutes religieuses (ex : CPAS et Home roi Baudoin).
- Dans les années 90 : stratégie politico-médiatique (i.e les naufragés, les intraitables) qui met avant : 1/ le « clochard » qui ne veut pas s'insérer et qu'il faut sauver et 2/ les familles monoparentales (femmes avec jeunes enfants) :

- Politique du thermomètre, devenue une politique de 2 saisons, utilisée pour démontrer qu'il y a une action
- Stratégie utilisée pour libérer de l'argent pour certains public-cibles afin de dépasser les politiques de l'époque qui voient peu d'intérêt dans le financement d'un investissement plus large (tout public).

Temps 2 : La professionnalisation et une réforme continue

- L'étude d'Andrea Rea est arrivée en plein milieu d'un conflit entre différentes composantes de secteurs et politiques pour essayer de trouver des pistes de sorties: Cette étude sort de l'image d'un public spécifique des personnes rencontrées en rue. Elle montre différents publics avec des approches spécifiques et classification des services.
Elle parle du triptyque « prévention-accompagnement-insertionaccès au logement »
L'idée de l'étude est de créer une structure de coordination et un observatoire du sans-abrisme.
- Note politique de 2002 avec la volonté de créer une structure de coordination (la Strada/Bruss'help)
- Blocage politique : rien n'est créé en 5 ans avec peu de soutien d'une majorité des CPAS de la Région.
- Note politique de 2007 portant à la création de l'outil « centre de référence » divisé en deux parties :
- Le Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abris : La Strada qui a pour mission l'appui à la coordination du secteur et la mission de l'observatoire du sans-abrisme.
- Le service public d'urgence sociale (Chap XII) avec l'idée d'intégrer le SamuSocial, Ariane et Pierre d'Angle dans un dispositif de type régional. Ce service n'a jamais existé.
- Méfiances des services associatifs d'un organe de coordination trop politisé
- Note politique de 2015 avec la volonté de créer :
 - Une coordination de l'urgence (SamuSocial)
 - Une coordination de l'insertion – bureau d'insertion sociale (BIS)
- Conflit entre différentes approches « résolu » dans la volonté de créer une coordination bicéphale
- L'ordonnance du 25 mai 2018 avec :
 - Le New SamuSocial chargé dispatching des nouvelles personnes (urgence)

- La création d'une nouvelle ASBL du droit public qui devra prendre la relève : Bruss'help chargé de coordonner les dispositifs d'aide d'urgence et d'insertion ainsi que de mener des études et analyse sur la problématique du sans-abrisme à Bruxelles
- 20-25 ans de débat pour arriver à un accord - à voir l'évaluation de l'implémentation de cela.

Conclusions :

- Trente années de négociations
- Compétence CPAS : il n'existe pas de gouvernance territoriale sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale (différence entre les 19 CPAS)
- Quels modes de collaboration est fonctionnel : le réseau, la concertation, la coordination ?
- Avancées déconnectées par coups politiques : on ne peut pas changer le secteur de force sur des pratiques existantes depuis des dizaines d'années.

Temps 3 : vers la mise en œuvre des droits humains

- Occupations et mobilisation pour manifester contre l'exclusions des CPAS (aide sociale).
- Les services d'aide au sans-abrisme dépendent de plusieurs ministres (santé, logement, économie, social, etc.). Il faut entrer dans une coordination et auto-concertation entre le public et l'associatif pour proposer un service de qualité.

Perspectives

- Durcissement du contexte (i.e crises, retrait des droits sociaux) et les pistes de sorties sont classiques.
- Il faut viser une approche intégrée par les droits (logement, travail, culture, vie digne) visant l'intégration. Il y a un énorme problème de coordination entre les différentes composantes du secteur.

[Olivia Vanmechelen, Kenniscentrum: Les années 10](#)

Kenniscentrum: Schakel tussen Vlaams beleid en Brusselse context

Contextanalyse met CAW Brussel gemaakt

Wat gebeurt er aan Vlaamse kant? Er wordt al heel lang niet meer gesproken van daklozen maar van thuislozen. Er wordt ook niet gesproken van een dak- of thuislozensector. Die si er niet echt. Destijds waren er vele vzw's, die zijn daarna samengevoegd tot het CAW. Het CAW

heeft een ruime opdracht om mensen in moeilijkheden te helpen. In vd 25 doelstelling is het helpen van mensen die problemen hebben met thuisloosheid.

Een van de accenten is inzetten op preventie (d.m.v. preventie van uithuiszetting, woonbegeleiding, etc.).

Dit is een decretale bevoegdheid van alle CAW's. Het Brusselse CAW is daarin zoekende.

Hoe hieraan vormgeven op een context van verschillende gemeenschappen die elk initiatieven hebben.

Veel COCOM en COCOF-spelers en daar tegenover 1 CAW aan VGC-kant, en SAAMO. Hoe kan je als Vlaamse actor je plek krijgen in dit landschap? Samenwerking wat er steeds via het ROTB en La Strada. Belgian Homeless cup, enz.

In Vlaanderen wordt het accent sterk gelegd op wonen en welzijn.

Tegengaan van uithuiszetting, i.s.m. sociale huisvesting en de OCMW's.

Strijd tegen thuisloosheid bij jongeren, en vnl. instellingsverlaters. Hier richt het CAW zich ook sterk op.

[Andrea Rea, Professeur ULB, Groupe de Recherche sur les Migrations et l'Egalité : Les origines \(le Rapport 2000\)](#)

Ce qui a fort changé par rapport au passé c'est la conflictualité qui existait entre les acteurs de terrain de l'époque. Les acteurs travaillent avec enthousiasme et de manière innovante dans des contextes difficiles. Il faut un élément extérieur dramatique pour que les choses changent (i.e la crise du Covid). Les dynamiques internes et endogènes n'engendrent pas de changement. Par exemple, le covid a amené des innovations tel que l'accueil 24h/24 ou la création de places d'hébergement en hôtel.

La structure institutionnelle complexifie les choses (19 communes et CPAS, le bicommunautaire, la région, etc.). Il faut réfléchir sur le fonctionnement institutionnel.

Le Masterplan doit intégrer la question de la non-gestion des demandeurs d'asile. On ne peut pas faire de politique de lutte contre le sans-abrisme si en parallèle le secteur doit s'occuper de la question de l'accueil demandeurs d'asile. Le secteur assure comme il peut la gestion de cet accueil à la place de l'institution publique compétente. Il faut séparer la question du sans-abrisme avec la question de l'accueil des demandeurs d'asile.

A Bruxelles, la polarisation s'aggrave en permanence malgré les politiques sociales mises en oeuvre. Le secteur ne peut réparer en permanence les effets négatifs et pervers des politiques publiques de l'inégalité. Pour lutte contre le sans-abrisme, il va falloir parler de politiques structurelles liées à la question du logement (foncier, accès au logement, limitation des loyers).

La digitalisation et la disparation des guichets est une catastrophe en termes de gestion des services aux publics (cfr. : proposition d'ordonnance bruxelloise visant à la digitalisation des services). Le secteur de l'aide aux sans-abris travaillent sur l'autonomie des gens. Or, cette mesure accroît la dépendance et la marginalisation des personnes pour faire n'importe quelle

démarches (carte d'identité, ouverture des droits aux CPAS, etc.). Il faut revenir sur la présence de guichets physiques.

François Bertrand, Directeur de Bruss'help : Les années 20

Est-ce que les crises (covid, accueil) donnent des opportunités pour des mesures à long terme ?

Il s'agit d'utiliser les crises comme opportunité pour créer, innover et construire les politiques publiques. Sur l'historiques des 30 dernières années du secteur, on remarque qu'il y a des cycles d'innovation à court terme afin d'apporter la professionnalisation et l'accès aux droits. La période de crise dans laquelle on se trouve est une opportunité pour un nouveau basculement :

Premièrement, pour la création de lieux de gouvernance de politiques publiques (Covid, Masterplan).

Deuxièmement, il s'agit de capitaliser sur les nouvelles pratiques qui ont pu être amenées dans un contexte de crise pour ensuite les massifier. Exemple : la gestion de la crise Ukraine et l'orientation de personnes ressortissantes ukrainiennes vers les hôtels ou vers les centres collectifs régionaux de manière structurée et renforcée.

Troisièmement, il est nécessaire de massifier les flux et les bonnes pratiques telles que le Housing First. Jusqu'ici, les sans-abris ont un visage collectif et non individuel. Il faut parvenir à documenter les personnes qui entrent dans le secteur, assurer le suivi de ces personnes (celles qui entrent et qui en sortent, avec ou sans solution).

Réaction et clôture

Martin Wagener : En terme représentation des sans-abris, les discours ont évolué. On ne parle plus du « clochards » comme on le faisait dans les années 90. La communication et le discours est plus à l'image des droits humains pour l'instant. Il y a un espoir pour pouvoir mettre fin au sans-abrisme. L'intérêt et l'intention pour lutter contre le sans-abrisme est plus forte mais il faut agir sur des enjeux plus larges (logement, urbanisme, etc.)

Andrea Rea : On constate également un changement d'attitude vis-à-vis des publics fragilisés. Il s'agit de donner une égalité des droits et une égalité d'accès aux droits aux personnes et non d'apporter une aide aux personnes. La question de la fiscalité (notamment du logement) doit également être abordée. Il ne faut pas uniquement créer de nouveaux logements mais il est nécessaire de réguler la politique fiscale afin d'essayer de libérer des places (compétence régionale).

François Bertrand : Il est nécessaire des remettre les personnes et les communautés au centre de les associer aux travaux.